

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

« STEQ »

Société Anonyme au Capital de 7.000.000 de Dinars

Siège Social : 8, Rue 8601, Z.I LA CHARGUIA I – TUNIS

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 28 décembre 2012, à 11 Heures, au siège du groupe AREM, sis à 8 rue 8601 la Charguia I – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2011 ;
2. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2011 ;
3. Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2011 ;
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 DECEMBRE 2012

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers consolidés de la Société arrêtés au 31 Décembre 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.